

# HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU  
MRC DES LAURENTIDES

À la session ordinaire du Conseil de la municipalité d'Huberdeau tenue le 14<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2020 à 19h au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présent Madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers Messieurs Louis Laurier, Jean-François Perrier, Donald Richard, Dean Brisson et Benoit Gratton.

Madame Fanny Véronique Couture, conseillère est absent, absence motivée (motif personnel).

Formant tous quorum sous la présidence de Madame Évelyne Charbonneau, mairesse.

Madame Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière est aussi présente.

Madame Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 19h00, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

## ORDRE DU JOUR

### **OUVERTURE DE LA SESSION :**

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Ratification du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020.
- 3) Ratification des déboursés.

### **AFFAIRES COMMENCÉES :**

- 4) Appel d'offres acquisition d'une génératrice.
- 5) Travaux chemin de la Rouge et du Lac-à-la-Loutre, offre de services contrôle qualitatif des matériaux.
- 6) Résolution intention de partenariat dans une entente relative du site de compostage des matières organiques de la RIDR.
- 7) Autorisation de transférer la taxe 9-1-1 des services téléphoniques à CAUCA.
- 8) Travaux rue Principale, ajustement pénalité.
- 9) Don / comptoir alimentaire.
- 10) Période de questions.

### **AFFAIRES NOUVELLES :**

- 11) Correspondance :
- 12) Demande d'appui du centre de services scolaire des Laurentides.
- 13) Demande de subvention entretien des sentiers de ski de fond.
- 14) Appui projet Dery Télécom dans le cadre du programme de Fond large bande.
- 15) Demande d'appel d'offres sur invitation / réserve de sable et sel hiver 2020/2021.
- 16) Demande de subvention programme d'infrastructures municipalités amie des aînés (Primada).
- 17) Offre de services contrôle écologique de l'herbe à puce.
- 18) Approbation projet d'affiche stationnement rue Principale.
- 19) Location salle communautaire groupe de 50 personnes maximum.
- 20) Demande de commandite de la Desserte Notre-Dame-de-la-Merci.
- 21) Dépôt du règlement (2020)-100-30 modifiant le règlement (2008)-100 plan d'urbanisme relativement à diverses dispositions et du règlement (2020)-100-29 modifiant le règlement (2008)-100 plan d'urbanisme relativement à

- l'agrandissement de l'affectation « résidentielle moyenne densité (RM) » de la Ville de Mont-Tremblant.
- 22) Dépôt du projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides afin de créer une aire d'affectation rurale sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant.
  - 23) Varia : a) Lac-à-la-Loutre.
  - 24) Période de questions.
  - 25) Levée de la session.

**RÉSOLUTION 135-20**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu :

Que l'ordre du jour est adopté tel que modifié, ajout au point 23 varia du point a).

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 136-20**  
**RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2020**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que la secrétaire est exempte de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal de la séance du 9 juin 2020 est adopté tel que rédigé.

Résolutions 117-20-20 à 134-20 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 137-20**  
**RATIFICATION DES DÉBOURSÉS**

La secrétaire soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéros 9695 à 9729 inclusivement, pour un montant de 163 178.52\$ et des comptes à payer au 14/07/2020 au montant de 4 997.66\$, ainsi que les chèques de salaire numéros 5435 à 5473 inclusivement pour un montant de 18 607.39\$.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

**COMPTES PAYÉS À APPROUVER**

<b>Numéros</b>	<b>Payé à</b>	<b>détails</b>	<b>Montant</b>
9695	Durand Éric	Remb. achat vêtement (T-shirt & manteau de sécurité)	190.03\$
9696	Hydro-Québec	Électricité hangar 48.26 \$ Électricité caserne 332.28 \$ Électricité parc & terrain tennis 92.57 \$ Électricité hôtel de ville 400.12 \$ Électricité station de pompage 781.79 \$ Électricité réservoir gravitaire 63.88 \$	1 718.90\$
9697	Kalitek Signalisation	Afficheur de vitesse, silhouettes	5 741.85\$
9698	Lapierre Samuel	Frais déplacement	67.37\$
9699	Morneau Shepell Ltée	Mutuelle de prévention du 01/01/19 au 30/06/20	128.76\$
9700	Nordikeau inc.	Vérification du débitmètre	1 144.00\$
9701	Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest	Quote-part 2020 - 2e versement	27 315.00\$
9702	Bell Canada	Téléphone station de pompage Téléphone ordinateur eau potable	149.25\$
9703	Bell Mobilité	Cellulaires juin 2020	225.54\$
9704	Les Bois Rond inc.	Tamisage gravier	28 725.15\$
9705	Centre du Camion Galland Ltée.	Inspection mécanique 6 roues	179.08\$
9706	Énergère inc.	Conversion éclairage de rue	33 280.30\$
9707	Entreprise Patrice Perreault	Entretien des terrains mai 2020 Entretien des terrains juin 2020	2 063.80\$
9708	Hydro-Québec	Électricité garage 125.40 \$ Éclairage des rues & location poteaux 13.28 \$ Électricité maison des jeunes 29.76 \$ Électricité patinoire 71.05 \$ Électricité puits aqueduc 80.80 \$	320.29\$
9709	Pépinière Jardin des Rives inc.	Entretien des aménagements paysagers - 1er vers. Réaménagement plates-bandes hôtel de ville	3 523.09\$
9710	Lapierre Samuel	Frais déplacement	41.82\$
9711	M.R.C. des Laurentides	Quotes-parts 2020 - 2e versement Quotes-parts 2020 GMR - 3e versement	46 214.00\$
9712	MPMAG inc.	Plan localisation arbres ch. du Lac-à-la- Loutre	689.85\$
9713	Purolator inc.	Frais de transport	15.64\$
9714	Energies Sonic inc.	Diesel	995.51\$
9715	Eurofins Environex	Analyses d'eau juin 2020	114.98\$
9716	Ministère du Revenu du Québec	DAS juin 2020	7 609.10\$
9717	Receveur Général du Canada	DAS juin 2020	2 725.21\$
5435- 5473	Employés	Salaires juin 2020	18 607.39\$
<b>TOTAL</b>			<b>181 785.91\$</b>

**COMPTES À PAYER À APPROUVER**

<b>Numéros</b>	<b>Payé à</b>	<b>détails</b>	<b>Montant</b>
9718	Coopsco des Laurentides	Livre	16.75\$
9719	Défi Sport Tremblant	Chaîne, lime, pantalon de protection, casque	248.31\$
9720	Hamster	Agrafes, papier 8½X11, papier à main, savon, stylos, chemises	345.55\$
9721	Imprimerie Léonard	Accroche-porte	336.31\$
9722	Maintenance en Plomberie Maurice Lagacé inc.	Réparer fuite pompe puits #1 Remplacer chauffe-eau station de pompage	1 052.60\$

9723	Matériaux R. McLaughlin inc.	Maillon rapide, fil de remplacement, peinture à ligne, rouleau, manchons, manche télescopique, gants, goupille pivot	293.08\$
9724	Outils Tremblant inc.	Location marteau-piqueur	102.47\$
9725	Pavage Maska inc.	Asphalte	1 898.34\$
9726	Pièces d'Auto P & B Gareau inc.	Canette peinture	34.72\$
9727	Pompage Sanitaire Mont-Tremblant	Location toilette du 27/05/20 au 24/06/20	212.70\$
9728	La Coop Ferme du Nord	Chlore	126.36\$
9729	Visa Desjardins	Essence, sucre, lait, crème, abonnement mensuel zoom	330.47\$
<b>TOTAL</b>			<b>4 997.66\$</b>

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

---

Karine Maurice-Trudel  
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

#### **RÉSOLUTION 138-20**

#### **APPEL D'OFFRES ACQUISITION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE (GÉNÉRATRICE) POUR ALIMENTER LE RÉSEAU D'AQUEDUC**

ATTENDU QUE la Municipalité d'Huberdeau a procédé à un appel d'offres via le SEO (système électronique d'appel d'offres) en date du 3 mars 2020 pour l'acquisition d'un groupe électrogène (génératrice) pour alimenter le réseau d'aqueduc;

ATTENDU QUE deux (2) soumissionnaires ont déposé des offres;

ATTENDU QUE Monsieur Jean-François Rivard, coordonnateur à l'approvisionnement municipal à la FQM à procéder à l'analyse des soumissions et que les 2 offres ont été jugées conformes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu :

Que l'offre reçue de Drumco Énergie inc. au montant de 49 895.14\$ taxes incluses option B 75 décibels est retenue celle-ci étant la plus basse et conforme à la demande;

Que la directrice générale est autorisée à transmettre à l'entrepreneur ladite résolution qui fera office de contrat.

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix taxes incluses Option A 55 décibels</b>	<b>Pris taxes incluses Option B 75 décibels</b>
Drumco Énergie inc.	72 781.32\$	49 895.14\$
Wajax/génératrice Drummond	76 535.89\$	56 375.74\$

Le fonds nécessaire à cette acquisition et installation seront pris à même le surplus accumulé aqueduc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 139-20**

**TRAVAUX CHEMIN DE LA ROUGE ET DU LAC-À-LA-LOUTRE OFFRE DE SERVICES CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX**

ATTENDU QUE lors de la séance du 10 juin un contrat a été octroyé à LEGD pour des travaux de réfection sur le chemin de la Rouge et le chemin du Lac-à-la-Loutre;

ATTENDU QU'afin de s'assurer que de la qualité des matériaux et des travaux un mandat doit être octroyé pour le contrôle qualitatif des matériaux et des travaux;

ATTENDU QUE des offres de services ont été demandées auprès de 6 fournisseurs;

ATTENDU QUE 5 offres ont été reçues;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que l'offre reçue de Dec Enviro au montant de 10 957.12\$ taxes incluses est retenue celle-ci étant la plus basse et conforme à la demande;

Que la directrice générale est autorisée à transmettre à l'entrepreneur ladite résolution qui fera office de contrat.

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix taxes incluses</b>
Dec Enviro inc.	10 957.12\$
Solmatech	11 709.51\$
Qualilab inspection inc.	13 003.67\$
ABS	13 310.43\$
WSP Canada inc.	16 288.51\$
GHD	Pas disponible

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 140-20**

**INTENTION DE PARTENARIAT DANS UNE ENTENTE RELATIVE DU SITE DE COMPOSTAGE DES MATIÈRES ORGANIQUES DE LA RIDR**

CONSIDÉRANT QUE la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles prévoit le bannissement des matières organiques des lieux d'élimination;

CONSIDÉRANT QUE les Villes et Municipalités se sont engagées, par la signature d'une charte à réduire la quantité de déchets actuellement enfouis;

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (nommée RIDR) offre à la municipalité de Huberdeau de devenir partenaire au site de compostage des matières organiques de la RIDR au même titre que les municipalités actuelles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

De faire connaître dès maintenant à la RIDR l'intérêt de la Municipalité de Huberdeau à devenir partenaire du site de compostage des matières organiques telle que l'offre déposée par celle-ci en juin 2020;

QUE le conseil autorise Madame Évelyne Charbonneau, mairesse et Madame Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la

Municipalité d'Huberdeau tous les documents afférents à cette entente si toutes les conditions sont favorables.

Adoptée à la majorité des conseillers (ères).

#### **RÉSOLUTION 141-20**

#### **AUTORISATION DE TRANSFÉRER LA TAXE 9-1-1 DES SERVICES TÉLÉPHONIQUES À CAUCA**

**CONSIDÉRANT QUE** *l'agence municipale de financement et de développement des centres d'urgences 9-1-1 du Québec* créée conformément à la *Loi sur la fiscalité municipale* doit faire remise de la taxe mensuelle imposée sur les services téléphoniques aux villes et municipalités locales aux fins du financement de leur centre d'urgence 9-1-1;

**CONSIDÉRANT QUE** les services de réponse au 9-1-1 seront désormais assurés pour la Municipalité d'Huberdeau par un nouveau fournisseur au plus tard le 9 septembre 2020 et que la remise de la taxe est effectuée deux mois après qu'elle ait été imposée, l'ancien fournisseur devant toutefois être payé jusqu'à la date de cessation de services avec la taxe perçue pour cette période;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu:

QUE la Municipalité d'Huberdeau demande à l'*Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec* (l'Agence) de désormais verser, pour et à l'acquit de la Municipalité d'Huberdeau, toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la *Loi sur la fiscalité municipale* qui li sont dues à la *Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches* (CAUCA) dont le siège social est situé au 14200, boulevard Lacroix, C.P. 83, Saint-Georges, province de Québec, G5Y 5C4, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la Municipalité d'Huberdeau tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 30 jours au préalable de tout changement d'instructions, à charge pour l'Agence de faire rapport à la Municipalité d'Huberdeau fournisseur de service des sommes ainsi versées;

ET

QUE l'Agence soit autorisée à faire remise de la taxe aux fournisseurs du service 9-1-1 (actuel et nouveau), conformément au préambule de la présente, pour le mois complet, avec le décalage de remise.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### **RÉSOLUTION 142-20**

#### **TRAVAUX RUE PRINCIPALE, AJUSTEMENT DE LA PÉNALITÉ**

**ATTENDU QUE** lors de la séance du 10 mars 2020, la résolution 36-20 a été adoptée, laquelle prévoyait l'application d'une pénalité de retard de 34 000\$ en ce qui concerne le contrat octroyé à Excapro suite à l'appel d'offres Hub-17-06 pour des travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue Principale;

**ATTENDU QU'**au devis il était stipulé que les travaux devaient être exécutés au plus tard le 18 octobre 2019;

**ATTENDU QUE** des travaux supplémentaires ont été requis pour lequel l'ingénieur a évalué un temps de travail de 3 jours, ce qui porte la date finale pour compléter les travaux au 23 octobre 2019;

ATTENDU QUE les travaux ont été principalement terminés le 15 novembre 2019, que le document d'appel d'offres mentionne qu'advenant un retard dans les travaux, l'application d'un montant forfaitaire de mille dollars (1 000\$) par jour passé le délai prescrit serait applicable, et qu'il n'est pas fait mention qu'il s'agit de jour ouvrable, ce qui fait donc 23 jours de retard calendrier;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu :

Que le montant de pénalité applicable soit réduit en prenant compte des renseignements ci-haut mentionnés, soit un montant de 23 000\$ (23 jours x 1 000\$).

Que le conseil autorise le paiement du 2<sup>e</sup> versement duquel un montant de 23 000\$ devra être déduit en compensation des dommages et intérêts pour les 23 jours de retard.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### **RÉSOLUTION 143-20** **DON - COMPTOIR ALIMENTAIRE**

ATTENDU QUE lors de la séance du 15 avril 2020, la résolution 92-20 a été adoptée, laquelle allouait un montant de 600\$ à Bouffe Laurentienne pour l'achat de denrées pour le comptoir alimentaire d'Huberdeau;

ATTENDU QUE le montant accordé ne suffit pas pour couvrir les dépenses effectuées, lesquelles se chiffrent à 740\$ ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que le conseil autorise le versement du montant nécessaire pour couvrir le total des dépenses effectuées pour l'achat de denrées pour le comptoir alimentaire d'Huberdeau soit un montant de 740\$ en remplacement du montant de 600\$ prévu via la résolution 92-20.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### **RÉSOLUTION 144-20** **DEMANDE D'APPUI DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES LAURENTIDES / CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE À HUBERDEAU**

ATTENDU les prévisions ministérielles de l'effectif scolaire pour la prochaine année dans la région d'Huberdeau;

ATTENDU les prévisions de l'effectif scolaire 2020-2021 telles qu'évaluées par le service de l'organisation scolaire pour cette région du Centre de services scolaire des Laurentides;

ATTENDU le niveau de vétusté de l'école primaire L'Arc-en-Ciel;

ATTENDU l'augmentation significative du temps de transport pour les élèves de cette communauté afin de fréquenter une autre école du Centre de services scolaire des Laurentides de la région;

ATTENDU QUE dans le cadre du PQI 2021-2031, le Centre de services scolaire des Laurentides désire soumettre un projet de reconstruction de l'école primaire L'Arc-en-Ciel à Huberdeau;

**ATTENDU QUE** le Centre de services scolaire des Laurentides a informé la municipalité d'Huberdeau de son projet de construction d'une nouvelle école en remplacement de l'école primaire L'Arc-en-Ciel;

**ATTENDU QU'**il est dans l'intérêt de la municipalité d'Huberdeau que cette nouvelle école soit érigée sur son territoire;

**ATTENDU** l'importance de maintenir les acquis de la municipalité d'Huberdeau;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Dean Brisson et résolu :

**QUE** la municipalité d'Huberdeau confirme son appui au Centre de services scolaire des Laurentides pour son projet de construction d'une nouvelle école dans la municipalité d'Huberdeau;

**QUE** la municipalité d'Huberdeau confirme au Centre de services scolaire des Laurentides qu'elle s'engage à appuyer la recherche d'un terrain pour la construction de cette nouvelle école.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### **RÉSOLUTION 145-20**

#### **DEMANDE DE SUBVENTION ENTRETIEN DE SENTIERS DE SKI DE FOND**

**ATTENDU QUE** Madame Louise-Hélène L'Écuyer-Poirier, enseignante à Vert-Pré, à fait parvenir une lettre en date du 26 juin 2020 afin d'obtenir les sommes nécessaires pour l'aménagement et l'entretien de sentiers de ski de fond pour l'hiver 2020-2021, soit un montant de 3 000\$;

**ATTENDU QU'**après vérification cette demande est faite au nom du Comité des Loisirs qui comme par les années passées continuera d'être responsable de ces travaux;

**ATTENDU QU'**afin de respecter notre politique de soutien aux organismes, regroupement et aux individus du milieu, le formulaire demande de soutien doit être transmis ainsi que les documents requis;

**ATTENDU QUE** le dernier bilan financier a été transmis, et que dans la lettre de Madame L'Écuyer-Poirier les informations du bilan prévisionnel sont incluses;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Dean Brisson et résolu :

Que le conseil autorise le versement d'un montant de 3 000\$ au Comité des Loisirs pour l'aménagement et l'entretien de sentiers de ski de fond pour l'hiver 2020-2021 dès réception du formulaire de demande de soutien et du bilan prévisionnel.

Les fonds requis seront pris à même le poste budgétaire subvention particulier département Parc et Terrain de jeux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).



#### **RÉSOLUTION 146-20**

#### **APPUI PROJET DERY TELECOM DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE FOND LARGE BANDE**

ATTENDU qu'il y a déséquilibre en matière d'accès au service internet haute vitesse en région et que cette insuffisance de service affecte la croissance économique de notre localité;

ATTENDU QUE l'absence de ce service réduit le pouvoir d'attraction de notre territoire;

ATTENDU QUE d'offrir l'accès internet implique des investissements importants liés à la modernisation et la construction d'infrastructures modernes et adéquates;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu :

Que le conseil de la municipalité d'Huberdeau appuie le projet de Déry Télécom qui a été déposé au « Fond Large Bande du CRTC » au printemps 2020 sous le nom « Projet Territoire Laurentides - No 118213 » pour la couverture de la municipalité d'Huberdeau ainsi que 4 autres municipalités.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### **RÉSOLUTION 147-20**

#### **DEMANDE D'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION / RÉSERVE DE SABLE ET SEL HIVER 2020/2021**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que le conseil autorise la directrice générale à faire un appel d'offres sur invitation pour la préparation et la livraison de la réserve de sable/sel pour l'hiver 2020-2021.

Pour :

- 2 850 tonnes de sable tamisé transporté à notre site (110, chemin de la Rouge)
- 86 tonnes de sel livré à Huberdeau et à être mélangé avec notre sable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### **RÉSOLUTION 148-20**

#### **DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS ( PRIMADA)**

ATTENDU QUE la municipalité désire présenter une demande de subvention dans le cadre du programme d'infrastructure municipalité amie des aînés, pour l'aménagement d'un parc d'entraînement afin de favoriser la pratique d'activité physique chez les aînés et l'installation de bancs;

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide du programme d'infrastructures municipalité amie des aînés (Primada);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

Que la municipalité assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet, y compris le dépassement de coûts.

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et l'Habitation, la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère;

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### **RÉSOLUTION 149-20**

#### **OFFRE DE SERVICES CONTRÔLE ÉCOLOGIQUE DE L'HERBE À PUCE**

ATTENDU QU'une offre de services nous a été transmise pour le contrôle écologique de l'herbe à puce pour couvrir une superficie de 5 000 pi<sup>2</sup> sur un terrain propriété de la Municipalité situé au Fer-à-Cheval;

ATTENDU QUE 3 applications par saison sont recommandées ;

ATTENDU QUE le prix soumis comprend le matériel pour 2 saisons au coût de 3 941.04\$

ATTENDU QUE le service de vaporisation incluant le déplacement est évalué à 5 heures par intervention au taux de 185\$/H (925\$ par applications), donc 2 775\$ par année pour ce service;

ATTENDU QUE l'octroi d'un mandat de 2 ans reviendrait à 9 491.04\$ plus taxes (soit 4 745.52\$ par année);

ATTENDU QUE ce traitement ne règlera pas définitivement le problème;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que cette offre est refusée, étant donné qu'il n'y a aucune garantie que le problème sera réglé définitivement et que le coût est trop élevé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### **RÉSOLUTION 150-20**

#### **APPROBATION PANNEAU DE STATIONNEMENT**

ATTENDU QU'en 2019 de par la résolution 209-19 il avait été convenu de faire fabriquer un panneau incitatif demandant aux gens d'utiliser le stationnement de l'hôtel de ville, lorsqu'ils prévoient laisser leurs véhicules stationnés pendant plusieurs heures aux abords de la rue Principale ( entre la rue du Pont à la rue du Vert-Pré);

ATTENDU QU'un modèle de panneau a été présenté aux membres du conseil pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que le conseil approuve le modèle de panneau présenter et que la directrice générale est autorisée à faire fabriquer 1 panneau, celui-ci sera installé en face du mur de pierre face à l'hôtel de ville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 151-20**

**LOCATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE LOUIS LAURIER**

ATTENDU QU'il est maintenant permis de louer la salle communautaire pour des groupes de 50 personnes maximum;

ATTENDU QUE présentement nous ne disposons pas du personnel nécessaire pour effectuer l'entretien après chaque usage et selon les normes sanitaires de la COVID 19 :

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que l'accès à la salle Louis Laurier soit restreint uniquement pour les besoins de la municipalité, jusqu'à ce que nous ayons le personnel nécessaire pour effectuer l'entretien selon les normes requises dû à la pandémie COVID-19.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 152-20**

**DEMANDE DE COMMANDITE DE LA DESSERTTE NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu.

Que suite à la demande d'achat de publicité reçue en date du 30 juin de la Desserte Notre-Dame-de-la-Merci pour la participation au feuillet paroissial, qu'un montant de 50\$ est accordé pour l'année 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 153-20**

**DÉPÔT DU RÈGLEMENT (2020)-100-30 DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que le conseil confirme le dépôt du règlement (2020)-100-30 modifiant le règlement (2008)-100 plan d'urbanisme relativement à diverses dispositions et du règlement (2020)-100-29 modifiant le règlement (2008)-100 plan d'urbanisme relativement à l'agrandissement de l'affectation « résidentielle moyenne densité (RM) » de la Ville de Mont-Tremblant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 154-20**

**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DES LAURENTIDES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que le conseil confirme le dépôt du projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides afin de créer une aire d'affectation rurale sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 155-20**  
**LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu :

Que la session soit levée, il est 20h02.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

---

Guylaine Maurice,  
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Évelyne Charbonneau, mairesse.